

Procédure Normalisée de Fonctionnement

TITRE : ENTRETIEN DES LOCAUX D'HÉBERGEMENT ET DES LAPINS	NUMÉRO : A-4
DESTINATAIRES : Personnel du Service des animaleries	VERSION 1 : 21.10.2009 VERSION 5 : 29.04.2016
ÉMISE PAR : Normand Lapierre, T.S.A. CORRIGÉE : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	CIPA :
APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	DATE : 6.07.2010
BUT : Procurer aux animaux un environnement sain répondant à leurs besoins comportementaux et physiologiques.	

MATÉRIEL :

- Nourriture à lapin 5079 de Charles River labs
- Bouteilles d'eau et bouchons
- Cubes de luzerne, anneaux de céréales non sucrés, brocoli
- Coverage 256®
- Support de cages à lapins
- Cages et plateaux collecteurs
- Objets d'enrichissement
- Litière de papier en feuille

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

- Il est obligatoire de porter un sarrau qui recouvre entièrement les bras pour éviter les égratignures pouvant être provoquées par les griffes du lapin et de porter un masque N95, puisque les protéines urinaires des rongeurs et des lapins sont hautement allergènes. Le port des gants est obligatoire.
- Se référer aux FTSS disponibles dans le local SB-M415 ou CB-R325 pour connaître les risques reliés à la manipulation du Coverage 256®.

PROCÉDURES :

A. Quotidiennes

1. Vérifier la température et l'humidité de la chambre d'hébergement. Consigner ces informations dans le **Registre quotidien** sur Dropbox. La température doit se situer entre 18-21°C. L'humidité relative désirée est de 40-60%. Si les paramètres sont hors des balises mentionnées, contacter le technicien en gestion des soins animaliers.
2. Vérifier visuellement l'état général des animaux (comportement, blessures, signes cliniques...).
3. Inscrire tout problème de santé sur une carte jaune **Problème de santé**. Se référer à la P.N.F. **A-11.PROCÉDURE POUR PROBLÈME DE SANTÉ**.
4. Vérifier dans les plateaux collecteurs s'il y a présence d'urine, de fèces, de caecotrophes, de diarrhée... Noter les anomalies au dossier et aviser le vétérinaire.

5. Ajuster la nourriture.
6. Le lundi, mercredi et vendredi, offrir de l'enrichissement alimentaire aux lapins soit avec un cube de luzerne, des anneaux de céréales non sucrés ou du brocoli, sauf dans le cas où un protocole indiquerait le contraire.
7. Vider, rincer, remplir les bouteilles d'eau.
8. Remettre la même bouteille avec le même bouchon au même lapin.
9. Vérifier la présence d'insecte ou de rongeur dans le piège collant au sol du programme d'éradication de la vermine.
10. Balayer et laver le plancher avec du Coverage 256®. Voir P.N.F. **E-4. TABLEAU USAGE ET DILUTION DES PRODUITS CHIMIQUES.**
11. Inscrire les tâches exécutées dans le **Registre quotidien** sur Dropbox.

B. Entretien des bouteilles d'eau

NOTE : dimanche et mercredi

1. À partir des relevés de per diem, préparer le nombre de bouteilles nécessaires pour le changement.
2. Prendre les bouteilles propres dans l'entrepôt propre et les déposer sur un chariot.
3. Remplir les bouteilles propres à partir du remplisseur d'eau (SB-M421 pour le SB et CB-R330 pour le CB) et mettre un bouchon sur chacune d'elles. L'eau provient du système d'eau osmosée du bâtiment pour le SB et le CB.
4. Changer les bouteilles d'eau de toutes les cages de lapin.
5. Transporter les bouteilles sales dans la laverie souillée (SB-M455 ou CB-R322).
6. Ôter tous les bouchons et vider les bouteilles dans l'évier.
7. Inscrire les tâches exécutées dans le **Registre quotidien** sur Dropbox.
8. Déposer les bouteilles et les bouchons sales dans les supports appropriés allant au lave-cages. Voir P.N.F. **E-2. FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DU LAVE-CAGES** pour le lavage des bouteilles.

C. Per diem

1. Compter le nombre de cages dans toutes les pièces le lundi, mercredi et vendredi, sauf pour les compagnies privées et la quarantaine où le décompte doit être effectué tous les jours.
2. Inscrire le nombre de cages sur Dropbox dans le fichier Excel du chercheur approprié.

D. Changement de la litière de papier en feuille

1. Remplacer la litière de papier souillée des plateaux collecteurs par de la litière de papier propre trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi).

E. Changement et entretien des cages

1. Procéder au changement des cages des lapins (habituellement le mercredi).
2. Amener dans le local d'hébergement un support de cages à lapin propres prêt à l'utilisation :
 - a. Cages
 - b. Mangeoires
 - c. Objets d'enrichissement
 - d. Plateaux collecteurs avec litière de papier
3. Vérifier l'état général du lapin avant d'ouvrir la porte de la cage (comportement, blessures, signes cliniques...).
4. Aviser le technicien en gestion des soins animaliers ou le vétérinaire dans le cas d'anomalies.
5. Ouvrir la porte de la cage et saisir calmement le lapin par la peau du cou d'une main.
6. Avec l'autre main, saisir l'arrière-train du lapin et le ramener au-devant de la cage.
7. Soulever le lapin de la cage et ramener la tête sous l'avant-bras tout en prenant soin de toujours soutenir l'arrière-train.
8. Mettre le lapin dans une cage propre en présentant l'arrière-train du lapin vers le fond de la cage et refermer la porte.
9. Transférer sa carte d'identification.
10. Remettre une mangeoire avec de la nourriture et une bouteille d'eau.
11. Procéder au transfert des autres lapins en reprenant les étapes 3 à 10 de cette P.N.F.
12. Balayer et laver le plancher avec du Coverage 256®. Voir P.N.F. **E-4. TABLEAU USAGE ET DILUTION DES PRODUITS CHIMIQUES.**
13. Inscrire les tâches exécutées dans le **Registre quotidien** sur Dropbox.
14. Amener le support de cages à lapin souillé dans la salle de lavage souillée.
15. Vider les plateaux collecteurs.
16. Vaporiser les plateaux collecteurs d'une solution d'acide citrique (URID; 16 ml/litre d'eau).
17. Laisser le produit agir pour une période de 10 minutes.
18. Frotter soigneusement les plateaux collecteurs à l'aide d'une laine d'acier douce de type 3M.

19. Rincer à l'eau courante.

20. Disposer les cages, les plateaux collecteurs et les objets d'enrichissement sur les supports appropriés du lave-cages pour qu'ils soient nettoyés et assainis au lave-cages (se référer à la P.N.F. **E-2.FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DU LAVE-CAGES** pour plus de détails).

21. Nettoyer et assainir le support de cages à lapins au lave-cages (se référer à la P.N.F. **E-2.FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DU LAVE-CAGES** pour plus de détails).

F. Désinfection d'un local d'hébergement

Une désinfection complète du local (mur et plafond) est faite lors d'un changement d'espèces, à la fin d'une expérimentation, lorsqu'un local est vide ou à n'importe quel moment où il serait jugé nécessaire d'effectuer une désinfection. Voir P.N.F. **E-7.DÉSINFECTION DES LOCAUX DE L'ANIMALERIE**.

G. Entretien aux 3 semaines

Une feuille de route doit être complétée durant le cycle de 3 semaines par le personnel du Service des animaleries pour chaque local. Cette feuille se retrouve dans le cartable du local sous l'onglet « Entretien aux 3 semaines ».